Syndicat CFTC
La Vie à Défendre

Syndicat CFTC
elior entreprises

@mail : section.cftc.elior@gmail.com

Bonjour à tous voici la réponse faite par la section à la direction Elior entreprises

Le 2 juillet 2018

Bonjour,

La CFTC Prend acte de votre projet d'accord, toutefois, nous contestons votre appréciation des négociations que vous qualifiez de "syndicales" et vous demandons expressément de reformuler vos écrits.

Dans le cadre de vos NAO 2018, la CFTC vous à fait part de revendications non négociables. Eu égard à vos propositions, la CFTC reste sur sa position de non négociatrice et, ipso facto, n'apposera pas sa signature.

Une fois de plus, l'employeur s'est acquitté de ses obligations en conviant les partenaires sociaux a un simulacre de négociations.

Une fois de plus, l'employeur fait valoir l'absence d'obligation de résultat en ne proposant que quelques "reliefs" aux "hommes et aux femmes qui sont le meilleur actif de la société » ...Mais pour combien de temps encore ?

Syndicalement

Pour Elle,
Pour Lui,
Pour Nous,
Pour Demain !

Christian ANDRADE
DSC CFTC Elior entreprises
Coordinateur CFTC Elior Group

Ne pas jeter sur la voie publique